

Du nouveau à la cantine !

Distribution à la rentrée d'une nouvelle carte unifiée lycée/cantine à tous les lycéens et BTS.

- Si vous souhaitez que votre enfant mange à la cantine, cette carte lui permettra de prendre ses repas au self.
Pour recharger facilement la carte de votre enfant, vous pouvez utiliser l'application MyturboSelf en vous munissant de l'adresse courriel de celui-ci (renseignée lors de l'inscription) => voir pas à pas sur le site du lycée Fulbert (<https://www.lyceefulbert.fr/>) rubrique "Vie de l'établissement / restaurant Scolaire / MyturboSelf"
Sinon, votre enfant pourra recharger sa carte directement à l'intendance du lycée.
- Si votre enfant ne souhaite pas manger à la cantine, cette carte unique reste nécessaire pour rentrer dans le lycée

ANTICIPEZ !!

TOUS LES ELEVES, MÊME LES SECONDES, PEUVENT ACHETER LEUR REPAS

DÈS MAINTENANT

(même si dans le cas des anciens élèves, la carte de cantine 2024-2025 sera remplacée par une nouvelle carte unifiée)
=> dans l'onglet mes comptes de l'appli ou sur le net

Fini les forfaits, place aux tickets !

À partir de la rentrée :

- Fin des forfaits (sauf pour les internes)
- Achat au ticket uniquement
- Avec tarification sociale pour plus d'équité

Tarifs des Repas (à l'unité)

Tarif	Quotient fiscal	Prix repas
Tarif 1	< 10 500 €	3,40 €
Tarif 2	< 17 000 €	4,15 €
Tarif 3	< 28 000 €	4,55 €
Tarif 4	> 28 000 € (par défaut)	5,15 €

 Tarifs internat : communiqués par votre établissement.

Obtenir la Tarification Sociale : Mode d'emploi

 Du 1er au 30 septembre 2025 :

-  Connectez-vous sur ENT Netocentre
-  Complétez votre demande
-  Attendez la validation de la Région
-  Le tarif adapté sera appliqué à l'année

Le tarif de 5.15 € au ticket sera appliqué à tous durant le mois de septembre le temps de la campagne.

Au 1er octobre, le tarif de chacun sera mis à jour et le solde de votre carte sera régularisé rétroactivement.

 Sans démarche : Tarif 4 appliqué par défaut.

Un mode d'emploi détaillé vous est présenté en annexe.

Réservation Obligatoire = Moins de Gaspillage + Plus de Qualité

Dès la rentrée, la réservation des repas devient obligatoire pour tous les élèves.

Objectif : Permettre à l'équipe de cuisine de préparer les repas au plus juste.

Résultat : Moins de gaspillage, plus d'économies, de meilleurs produits (bio, AOP, etc.) !

Les Règles à Retenir

- **Réservation obligatoire pour tous depuis Myturbo-self ou depuis <https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=10>**
 - Jusqu'à minuit la veille
 - Ouverte de vacances à vacances
- **Pénalité de 1 € :**
 - Si vous mangez sans avoir réservé
 - Si vous ne consommez pas un repas réservé

Exceptions sans pénalité : maladie,, problème technique, cas de force majeure

Bourses scolaires

Du fait du passage au tout ticket, les bourses ne seront plus déduites des factures de cantine mais versées directement aux familles en fin de trimestre. Une communication plus détaillée sera faite à la rentrée.